Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 MAI 2005

L'an deux mil cinq, le vingt mai, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 11 mai 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 22.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René – M. LESQUELIN Jean Hugues – M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose – M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline –Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane – Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. FERRERE Eric – M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande –Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à M. MONDON René.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 1 / ZAC-RHI du Ruisseau Bois de Nèfles
- Approbation du CRAC 2004 de la SODEGIS

Le cahier des charges de la concession de l'opération « ZAC-RHI du Ruisseau Bois de Nèfles » énonce que le concessionnaire (la SODEGIS) présente chaque année au conseil municipal, un compte-rendu de concession.

Ce compte-rendu comprend :

- une note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- les documents financiers :
 . bilan prévisionnel actualisé
 . plan de trésorerie prévisionnel pluriannuel actualisé
 . plan de trésorerie prévisionnel de l'exercice en cours.

Le bilan prévisionnel actualisé fait apparaître :

- Total des dépenses :		**7 359 535 € HT**
dont :	. acquisitions foncières	1 169 591 € HT
	. VRD FRAFU	2 850 817 € HT
	. VRD RHI	1 113 679 € HT
	. Terrasses du Bois de Nèfles	230 752 € HT
	. Equipements publics	1 048 820 € HT
	. Frais généraux	886 245 € HT
	. TVA sur marge	59 630 € HT
- Total des recettes :		**7 359 535 € HT**
dont :	. Produit des cessions foncières	1 107 553 € HT
	. Produit des affectations	1 484 093 € HT
	. Subventions	2 123 130 € HT
	. Participation communale au titre de l'équilibre de la ZAC-RHI	1 518 028 € HT
	. Autres produits	1 126 732 € HT
	dont : - participation communale au titre des équipements publics	1 100 000 € HT
	- participation de tiers	26 732 € HT

La participation communale pour l'exercice en cours est de :
- 305 443 € HT pour les travaux
- 80 000 € HT pour les équipements publics

Cette participation sera appelée dès juin 2005.

Le conseil est invité à :

- approuver le Compte-Rendu Annuel de Concession 2004,

- autoriser le Maire, ou en son absence le 1er Adjoint, à entreprendre toute action, signer tout acte ou document relatif à cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le Compte-Rendu Annuel de Concession 2004 comprenant :

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

. la note de conjoncture sur les conditions physiques et financières de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé

. les documents financiers (bilan prévisionnel actualisé – plan de trésorerie prévisionnel pluriannuel actualisé – plan de trésorerie prévisionnel pour l'exercice en cours)

- autorise le Maire, ou en son absence le 1er adjoint, à entreprendre toute action, signer tout acte ou document relatifs à cette affaire.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

P. le Maire empêché, le 1er Adjoint

René MONDON

MAIRIE DES AVIRONS